



Conseil de Ville de Delémont
Groupe PDC

Delémont, le ~~13.08.2020~~

13 1 AOUT 2020

Motion

Une entrée à la piscine au juste prix

Delémont est dotée d'une magnifique piscine. Ce complexe est composé de deux bassins extérieurs, un toboggan ainsi qu'une piscine intérieure. De plus, celui-ci est embellie d'une végétation bien fleurie. La piscine de Delémont n'a rien à envier aux autres piscines.

Comme nous avons pu le découvrir dans les comptes de 2019, la piscine de Delémont coûte 1'901'706,33 francs par année alors que les recettes n'atteignent que 602'884,58 francs. On observe donc une perte de fonctionnement de 1'298'821,75 francs. Il s'agit d'une marge brute négative de 65%. Ce déficit de couverture est payé par les contribuables delémontains ainsi que ceux de certaines communes avoisinantes, qu'ils soient utilisateurs ou non de cette infrastructure.

Ces dernières années, plusieurs piscines ont mis en place un tarif A qui est proposé aux habitants des communes qui couvrent les déficits de la piscine, ainsi qu'un tarif B, appliqué aux autres utilisateurs.

Cette motion n'a pas pour but de refuser les habitants des communes qui ne cotisent pas mais bien d'éviter que certaines personnes paient à double (à l'entrée et au travers de l'impôt) et de définir la piscine comme un lieu de rencontre pour tous ses utilisateurs.

Le groupe PDC/JDC demande au Conseil Communal d'étudier le fonctionnement financier des autres piscines romandes notamment et de proposer au moins deux tarifs adaptés aux utilisateurs selon leur lieu de résidence, afin que les frais soient mieux compensés par le fonctionnement de la piscine.

Pour le groupe PDC
Camille Borruat

Camille